

# Pour pouvoir voter, il faut activer son espace électeur

Se rendre sur le site internet dédié :

<https://elections2018.education.gouv.fr>

Saisir votre adresse académique au format

[Prénom.nom@ac-strasbourg.fr](mailto:Prénom.nom@ac-strasbourg.fr)

Vous recevez ensuite un e-mail dans votre boîte académique. Cet e-mail contient un lien pour créer votre mot de passe personnel

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

Elections professionnelles 2018

## Espace électeur

Veillez saisir votre adresse de messagerie professionnelle

Adresse de messagerie professionnelle

exemple : @ac-académie.fr, @education.gouv.fr, @recherche.gouv.fr, etc...

[Tutoriel électeur](#) (lecture compatible ordinateur)

CONTINUER

Accédez à votre espace électeur pour :

- Consulter votre profil (à partir du 11/10/2018 10:00)
- Consulter les scrutins auxquels vous pouvez voter (à partir du 11/10/2018 10:00) et leurs listes de candidats (à partir du 05/11/2018 10:00)
- Consulter la liste électorale (à partir du 11/10/2018 10:00)
- Voter (à partir du 29/11/2018 10:00)
- Consulter les résultats (à partir du 07/12/2018 11:59)

Ouverture du vote dans 2 Jour(s)

# Créer votre mot de passe

En respectant les consignes données,

taper votre mot de passe dans **les deux** zones prévues (création du mot de passe et vérification)

Puis cliquer sur valider

Elections professionnelles 2018 AIDE

### Création de mon mot de passe

Créez votre mot de passe personnel électeur qui devra contenir entre 8 et 24 caractères, au moins une minuscule, une majuscule, un chiffre, et doit être différent de votre adresse de messagerie professionnelle.

Mot de passe personnel électeur \*

Confirmation du mot de passe personnel électeur \*

VALIDER

© Ministère de l'Éducation Nationale - Mentions légales - Assistance utilisateur Académique

**Attention : notez bien votre mot de passe, il sera indispensable pour voter !**